

accordée à la recherche médicale, qui ne relève pas exclusivement du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, elle fait toujours l'objet d'une étude attentive.

(Texte)

L'ÉNERGIE

A PROPOS D'UNE CENTRALE D'ÉNERGIE NUCLÉAIRE
DANS LA BANLIEUE DE TORONTO

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le président, en l'absence de l'honorable ministre de l'Industrie, je désire poser une question au très honorable premier ministre. Peut-il dire à la Chambre en vertu de quelle autorité ou compétence le gouvernement fédéral a pu justifier sa contribution de quelque 80 millions de dollars pour la construction d'une centrale d'énergie électrique nucléaire dans la banlieue de Toronto en vue de fournir de l'électricité à cette région?

(Traduction)

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il s'agit là d'une question fort importante et des plus compliquées à laquelle il serait bien difficile de répondre à l'appel de l'ordre du jour. Une fois la Chambre saisie des prévisions budgétaires, nul doute qu'on fournira toutes les explications voulues.

L'AGRICULTURE

LE BLÉ—MODIFICATION DE LA TENEUR
EN HUMIDITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Reynold Rapp (Humboldt-Melfort-Tisdale): Monsieur l'Orateur, je vois que le ministre de l'Agriculture est de retour de l'Ouest. Peut-il dire à la Chambre quels résultats il a obtenus lors d'une réunion à laquelle il a pris part, avec l'Union des cultivateurs, au sujet de la teneur en humidité de certaines céréales? Peut-il nous dire également s'il a convoqué une réunion pour discuter des frais de manutention?

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, en ce qui a trait à l'humidité, comme le sait le député, la teneur a été réduite de 14.5 à 14 p. 100 à partir du 1^{er} avril. L'Union des cultivateurs s'est inquiétée de cette diminution. Une fois qu'on eut expliqué à ses membres que nous ne faisons que ramener la teneur en humidité au même point que celle des céréales de pays dont nous avions à soutenir la concurrence, je crois qu'ils ont semblé satisfaits. Dans la plupart des pays auxquels nous faisons actuellement concurrence, la teneur en humidité est moindre que la nôtre.

[L'hon. M¹¹⁰ LaMarsh.]

(Texte)

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

QUÉBEC—À PROPOS DE LA NOMINATION DE
JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Rémi Paul (Berthier-Maskinongé-Delanaudière): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice. A-t-il l'intention de donner suite aux pressions qui lui sont faites par le gouvernement de la province de Québec pour nommer juges de la Cour supérieure du Québec, l'honorable René Hamel, procureur général de la province de Québec, et l'honorable Gérard Cournoyer, ministre des Transports?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, aucune pression n'a été faite à ce sujet, auprès de moi, par le gouvernement de la province de Québec.

M. Paul: Une question complémentaire, monsieur le président. Le ministre de la Justice peut-il nous dire si des pressions ont été faites par le premier ministre de la province de Québec?

(Traduction)

COLOMBIE-BRITANNIQUE—NOMINATION D'UN
JUGE DE COUR DE COMTÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. V. Pugh (Okanagan-Boundary): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre de la Justice. Pourrait-il me dire si l'on a nommé un juge de cour de comté pour le comté d'Yale (Colombie-Britannique)?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ai le nom du futur titulaire qui fera l'objet d'une recommandation.

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES BUREAUX
DU TRÉSOR DE L'ALBERTA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Justice. On a prétendu que Bill Dickie, député libéral de Calgary à l'Assemblée législative, a écrit au ministre de la Justice pour lui demander que le comité des banques et du commerce du Sénat fasse enquête au sujet des bureaux du Trésor de l'Alberta par suite de prétendues irrégularités.

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je tiendrai cette question pour préavis.